



Chemin d'Orveau  
91820 VAYRES SUR ESSONNE

Téléphone : 01 64 57 90 19  
Télécopie : 01 64 57 85 59

Département de l'ESSONNE

Le 3 juillet 2017

## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du 30 Juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente juin à dix-huit heures dix-huit minutes, le conseil municipal de la commune de Vayres-sur-Essonnes, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Jocelyne BOITON, Maire :

Etaient présents :

Présents : TOUS LES MEMBRES EN EXERCICE, sauf :

- Monsieur GRARD absent ayant donné pouvoir à Mme DURANDY Anne,
- Madame TEYSSEYRE absente ayant donné pouvoir à Mme BOITON Jocelyne,
- Monsieur HEYMAN absent ayant donné pouvoir à M. AMBIAUD Philippe,
- Monsieur CHAUSSARD absent,
- Madame PICHARD absente.

Madame AH-TONG-PLANTIER est désignée secrétaire de séance.

Le précédent procès-verbal du 2 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire propose d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Adoption des nouveaux rythmes scolaires.

### L'ORDRE DU JOUR APPELLE

*1) Elections sénatoriales: désignation des délégués et suppléants à l'élection des sénateurs du 24 septembre 2017*

Madame le Maire a donné lecture de l'arrêté préfectoral convoquant les conseils municipaux du département de l'Essonne pour la désignation des délégués sénatoriaux.

ELECTION DES DELEGUES

Se présentent pour les élections de délégués :

- Madame BOITON Jocelyne
- Monsieur AMBIAUD Philippe
- Monsieur BARBOT Jacques

### **1<sup>ER</sup> tour de scrutin :**

Madame le Maire a ensuite invité le conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à **l'élection de trois délégués**.

Elle a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
A déduire : Bulletins blancs ou nuls	3
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	36
Majorité absolue	7

Ont obtenu :

- Madame BOITON Jocelyne, 12 voix
- Monsieur AMBIAUD Philippe, 12 voix
- Monsieur BARBOT Jacques, 12 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués :

Monsieur BARBOT Jacques, né le 23 mars 1952 à Vayres-sur-Essonne demeurant 91 Route de la Ruchère, a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Madame BOITON Jocelyne, née le 26 mars 1967 à St OUEN demeurant au 4, Route de Boutigny à Vayres-sur-Essonne, a été élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat,

Monsieur AMBIAUD Philippe, né le 12 février 1971 à Corbeil-Essonnes demeurant au 12 Chemin de Bouville à Vayres-sur-Essonne, a été élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à **l'élection des trois suppléants**.

Se présentent pour les élections de suppléants :

- Madame DURANDY ANNE
- Madame SERRANO Liliane
- Madame TEYSSEYRE Dominique

### **1<sup>er</sup> Tour de scrutin :**

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	39
A déduire : bulletins blancs ou nuls	2
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	37
Majorité absolue	7

Ont obtenu :

- Madame DURANDY Anne, 13 voix

- Madame TEYSSEYRE Dominique, 12 voix
- Madame SERRANO Liliane, 12 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants :

Madame DURANDY Anne, née le 13 décembre 1948 à Verdun demeurant 15 Chemin du Four à Chaux à Vayres-sur-Essonne, a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Madame TEYSSEYRE Dominique, née le 17 octobre 1953 à Paris 13<sup>e</sup> demeurant au 18 Résidence du Moulin à Vayres-sur-Essonne, a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a accepté le mandat.

Madame SERRANO Liliane, née le 18 février 1956 à Paris 15<sup>e</sup>, demeurant 1 Rue de l'Eglise à Vayres-sur-Essonne a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

Observations et réclamations

NEANT

## *II) Délibération portant sur le tableau d'amortissement de la Caisse des Dépôts pour le logement social de la Ferme du Château*

La Caisse des Dépôts et Consignations, afin d'éditer les offres de prêt pour la rénovation du logement social de la Ferme du Château, demande une délibération du Conseil Municipal sur le tableau d'amortissement du prêt.

Madame le Maire rappelle que cette opération est subventionnée par l'Etat à hauteur de 16 769.04€, par la Région pour 12 000€, le Département pour 12 000€.

Le prêt de la Caisse des Dépôts a pour montant 56 751€ sur 31 ans avec un taux d'intérêt de 0.55%, les remboursements annuels de 1 996.19€ commenceront le 3 avril 2018.

Les travaux quant à eux commenceront en Septembre 2017.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne pouvoir à Madame le Maire pour la signature des contrats relatifs à ces emprunts auprès de la caisse des dépôts et consignations au taux de 0,55% avec une périodicité annuelle pour le remboursement.**

## *III) Validation du projet « Plantons nos paysages »*

Suite à la réunion du vendredi 16 juin 2017 avec le PNR, Madame le Maire présente la nouvelle proposition d'aménagement de la mare. Celle-ci comprend la plantation d'arbres de verger, de haies gourmandes, d'une prairie fleurie, de plantes vivaces et l'installation de bancs et d'une table de pique-nique financées par le PNR. La préparation du terrain sera effectuée par les employés municipaux avec l'aide du PNR et des jeunes de l'IMPRO.

Les plantations auront lieu le 15 novembre avec l'aide enfants des écoles et de l'IMPRO et des administrés volontaires.

Plusieurs conseillers font remarquer que la mare a un niveau d'eau très faible même lors des fortes pluies. Il sera demandé un avis technique aux services du SIARCE et du PNR sur la nécessité d'imperméabiliser le fond de la mare.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte la proposition d'aménagement de la mare par le Parc régional du Gâtinais français.**

## *IV) Ajout de suppléant à la composition à la Commission Locale d'Evaluation des Transfert de Charges*

Suite au Conseil Communautaire du Mardi 27 Juin 2017 et à la délibération n°56-2017 de la Communauté de communes du Val d'Essonne du 27 juin 2017 qui permet de désigner un suppléant pour chaque commune membre de la CCVE afin d'optimiser le fonctionnement de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Madame DURANDY Anne est représentant titulaire de la commune de Vayres-sur-Essonne au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne** Madame BOITON Jocelyne comme représentant suppléant de la commune de Vayres-sur-Essonne au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

## VII) Adoption des nouveaux rythmes scolaires

Suite au décret 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, Madame le Maire a demandé à ce que les Conseils d'Ecoles se prononcent sur ce point. Le conseil d'école extraordinaire de l'école Maternelle du 20 Juin 2017 et les conseils d'écoles ordinaires du 22 juin 2017 de l'école Elémentaire et du 26 juin 2017 de l'école Maternelle ont délibéré pour un retour à 4 jours. En effet :

Après un sondage auprès des parents d'élèves, il s'avère qu'en maternelle :

- Les parents souhaitent repasser à 4 jours à 84% (fatigue évoquée)
- L'enseignante préfère rester à 4,5 jours
- La commune préfère repasser à 4 jours

En élémentaire :

- Les parents d'élémentaire souhaitent repasser à 4 jours à 70%
- Une enseignante se prononce pour un retour aux quatre jours, deux n'étant pas là l'an prochain s'abstiennent.
- La commune préfère repasser à 4 jours.

Les nouveaux jours et horaires retenus pour les deux écoles seraient :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

Après la délibération finale du Conseil municipal, le résultat sera envoyé à l'inspecteur d'académie Mr TARLET pour qu'il se prononce avant le 06 juillet sur les nouveaux horaires pour l'année prochaine afin de prévenir les parents d'élèves avant le départ en vacances.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide que la semaine scolaire sera sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à partir de la rentrée de septembre 2017.**

## VIII) Questions diverses

Le nouveau feu sur la Route Nationale, à l'angle de la Rue du Sourdet, a fait l'objet de vandalisme. En effet les fils électriques des deux capteurs ont été brûlés.

Un chantier citoyen ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, en collaboration avec le SIARCE, aura lieu la dernière semaine d'août (du 28 août au 1<sup>er</sup> septembre) sur le site des étangs de Vayres. Les inscriptions peuvent être déposées en mairie jusqu'au 14 août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures dix-sept minutes.

Le Maire,  
Jocelyne BOITON

